LE NUMERO : 25 CENTIMES

Edition du "REVEIL DU NORD" 136 bis, rue de Paris, LILLE
Bureaux à PARIS, 43, boul. Haussmann (9e)

L'Egalité

La plus forte vente de la région

Directeur : Eug. GUILLAUME

VENDREDI 27 MAI 1927.

BUREAUX : ROUBAIX (Téléph. 9-41) 45, Rue de la Gare, 45
TOURCOING (Téléph. 9-41) 2 Place de l'Hôtel-de-Ville, 2

La tuberculose ::: infantile :::

Comment la combattre

On sait quel redoutable fléau social constitue la tuberculose.

Nous allons examiner aujourd'hui ce qu'est la tuberculose chez l'enfant, quel est le rôle de l'hérédité, quelles sont les voies de la contagion, comment se manifestent les premières atteintes du mal et enfin ce qu'il faut faire tant au point de vue lucratif qu'au point de vue de la prophylaxie de l'infection.

Le bon sens populaire connaissait les avantages de la prophylaxie bien longtemps avant que le mot savant fut inventé ; le vieux dicton français : « Mieux vaut prévenir que guérir » se passait volontiers du grec et, disant bien ce qu'il voulait dire en sa courte sentence, se gravait mieux dans l'esprit.

L'hérédité de la tuberculose

Un enfant issu de parents tuberculeux vient-il au monde contaminé par la terrible maladie ?

S'il s'agit de la tuberculose chez le père, celle-ci ne joue aucun rôle ; s'il s'agit de tuberculose chez la mère, il ne peut y avoir de contagion que lorsque la maladie de la mère est arrivée à la toute dernière période et avant la naissance de l'enfant. Ajoutons que les cas de ce genre constatés jusqu'à présent sont extrêmement rares et assez exceptionnels pour qu'on puisse affirmer la non-transmission directe de la maladie.

Mais il y a autre chose, et c'est ici qu'il faut ouvrir les yeux. Un père ou une mère malade ne transmet pas le bacille à son enfant, mais s'il est épuisé, fatigué par la maladie, il lui transmet souvent une fâcheuse prédisposition à la contracter aussi à son tour. Cette hérédité malheureuse ne signifie nullement qu'un fils de tuberculeux contracte fatalement la tuberculose ; elle signifie surtout qu'il importe de prendre des précautions convenables pour éviter les atteintes de la maladie. Nous verrons tout à l'heure comment on y arrive.

Comment l'enfant devient tuberculeux

On connaît les résultats des travaux remarquables de Calmette et ses élèves, travaux démontrant que c'est par l'ingestion de poussières et d'aliments contaminés, que l'enfant est touché.

Comme le lait est le véhicule le plus fréquent du bacille de Koch, la première indication à appliquer est celle-ci : ne jamais donner à un enfant du lait non bouilli préalablement, la seconde est de laver fréquemment les mains et la visage.

Les conditions favorisantes de la maladie sont la misère, l'encombrement, le défaut d'aération et de lumière, la convalescence de la grippe, de la rougeole, des affections gastro-intestinales, etc..

Le premier assaut de la maladie

La forme d'apparition brusque de la tuberculose est rare chez l'enfant, elle affecte alors fréquemment toutes les allures de la fièvre typhoïde, la fièvre est élevée à 40 ou 41 degrés ; seul le médecin peut faire un diagnostic précis, mais le plus souvent l'allure de l'affection est toute autre. Un enfant jusqu'à bien portant, maigrit, devient pâle, indifférent, seuls ses yeux brillants gardent une expression de vie dans sa face décharnée. Peu ou pas de fièvre, l'appétit peut être conservé ou même exagéré et il est parfois stupéfiant de voir le petit malade s'alimenter et fondre à vue d'œil. Un coup d'oreille du médecin et le diagnostic s'imposera, le pronostic aussi, malheureusement... Mais de votre faute, si vous avez laissé les choses aller aussi loin.

Au moindre doute conduisez votre bambin chez le médecin ; si vous êtes indigent, adressez-vous à l'un des dispensaires anti-tuberculeux de votre ville. Chez l'un et l'autre vous serez toujours poliment reçu et renseigné.

Traitement et Prophylaxie

En dehors de quelques remèdes tels que l'huile de foie de morue et les balsamiques désinfectants des branches et des poumons, le traitement et la « prévention » de la tuberculose sont pour ainsi dire les mêmes. Il faut au jeune tuberculeux, de l'air, du soleil, et de la bonne nourriture, il faut la même chose à rien de plus, au prédisposé.

A cet égard, nous dirons deux mots de l'école de plein air où l'enfant malingre ou menacé développe ses poumons, sa santé et son intelligence, sous la surveillance d'instituteurs et de moniteurs spécialement choisis.

Une réalisation remarquable de l'école de plein air existe à Roubaix, où au Pont Rouge plusieurs centaines de fillettes et de garçons sont éduqués, entraînés aux sports, nourris merveilleusement pour un prix dérisoire et surveillés tout spécialement au point de vue sanitaire par notre distingué confrère, le docteur Léandre Dupré, fondateur de l'école. Les résultats statistiques obtenus depuis l'armistice démontrent là aussi quel appoint formidable dans la lutte contre un tel fléau, peut-être apporté par le concours efficace et l'aide soutenue d'une municipalité intelligente et dévouée à la chose publique. Combinée avec deux dispensaires anti-tuberculeux gratuits dépendant de la Ligue du Nord, l'école du Pont-Rouge de Roubaix contribue à faire de cette ville, celle où le pourcentage de morts par tuberculose est annuellement le plus faible et en état de décroissance continue !

Docteur HELLE.

EN QUATRIEME PAGE. — Notre Chronique illustrée : Le « REVEIL DU CINÉMA ».

2 vainqueurs de la mer par les airs

L'aviateur Ch. LINDBERGH, le héros de l'Atlantique, en compagnie de M. Blériot, le créateur du monoplan et qui le premier traversa la Manche en aéroplane.

Réception solennelle du Capitaine Lindbergh à l'Hôtel de Ville de Paris

Sur un long parcours, la foule a acclamé le vainqueur de l'Atlantique

Si jusqu'à présent, toutes les manifestations de la foule en faveur de l'aviateur Lindbergh eurent lieu spontanément à l'occasion de réceptions diverses, hier le Conseil Municipal, recevant le jeune héros à l'Hôtel de Ville, avait décidé d'adopter pour l'aller et le retour du cortège, un itinéraire qui permettrait à la population parisienne d'apporter au pilote Américain un hommage particulièrement grandiose.

Aussi, le peuple parisien a-t-il répondu avec enthousiasme à l'appel de ses représentants et de l'Ambassade des Etats-Unis à l'Hôtel de Ville ce ne fut qu'une longue et formidable acclamation à l'adresse du vaillant pilote américain.

Au cours de la matinée, le vainqueur de l'Atlantique avait été reçu par les maréchaux Foch et Joffre et après être allé visiter le château de Versailles, s'était rendu au ministère des Affaires Etrangères, où M. Briand offrait un dîner en son honneur.

Chez les Maréchaux Foch et Joffre

L'aviateur Charles Lindbergh a été reçu hier à 10 h. par le maréchal et la maréchale Foch.

Le maréchal, qui était en civil, a souhaité la bienvenue à son hôte sur le perron de son hôtel, et a serré affectueusement les mains de l'aviateur qu'il a vivement félicité de son exploit.

Lindbergh s'est alors incliné profondément devant le maréchal et la maréchale puis, sous leur conduite, a visité les nombreux souvenirs de guerre qui sont exposés dans les salons du vainqueur de la Somme.

Au cours de cette réception qui n'a duré qu'un quart-d'heure, le maréchal a remis sa photographie revêtue d'un autographe élogieux à l'aviateur. En souriant, le maréchal a dit : « Ce n'est pas la photographie d'une jolie femme, mais c'est celle d'un ami sincère ».

Lindbergh s'est ensuite rendu en automobile avec M. Myron T.-Herrick chez le maréchal Joffre, rue de la Pompe, où il a reçu l'accueil le plus bienveillant.

Un dîner au Ministère des Affaires étrangères

Après s'être rendu au château de Versailles qu'il a visité incognito, Charles Lindbergh s'est rendu au ministère des affaires Etrangères où M. Briand offrait un déjeuner en son honneur. A ce dîner assistaient de nombreuses personnalités, notamment MM. Painlevé, Albert Sarraut, Claudel, etc.

Vers l'Hôtel de Ville

A 14 h. 45, le héros de la traversée de l'Atlantique était rendu à l'Hôtel de l'Ambassadeur, venant du ministère des affaires Etrangères.

A 15 heures exactement, arrive le Président du Conseil Municipal dans la voiture découverte qui conduira l'aviateur à l'Hôtel de Ville.

A 15 h. 15, la voiture quitte l'hôtel de l'Ambassadeur. Lindbergh occupe une place au fond de la voiture. M. Myron T.-Herrick est assis à ses côtés. Devant eux, les strapontins sont occupés par : M. Godin et Bouju. La voiture avance lentement. Au pare-brise, ont été attachés deux petits oriflammes français et américain.

La foule rompt les barrages

Par la Place d'Iéna, l'Avenue Pierre Ier de Serbie et la rue Pierre-Charron, les voitures gagnent l'Avenue des Champs-Elysées. Des barrages de gardes républicains à cheval maintiennent le public de plus en plus nombreux, à mesure que l'on approche de la Place de la Concorde.

On crie : Vive Lindbergh ! Vive l'Amérique. Des chapeaux volent en l'air. Lindbergh, découvert, répond d'un geste de la main ; il est vêtu d'un complet gris-bleu et porte à la boutonnière, noué, le ruban de la Légion d'Honneur.

Dans le bas de l'Avenue des Champs-Elysées, sur une distance de 200 mètres, la foule rompt les barrages et se précipite. Un instant, la voiture est arrêtée dans sa marche. Des mains se tendent vers l'aviateur qui les serre.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIEME PAGE)

Une grave affaire de vols à la gare de Caudry

Un facteur expéditionnaire a été arrêté et a avoué avoir dérobé un colis de tulle ; l'enquête continue

Depuis quelque temps, des vols répétés étaient constatés en gare du Nord de Caudry. Fin 1926, deux balles de café, représentant une somme importante et destinées à un épicier de Ligny-en-Cambrésis, avaient disparu et toutes les investigations entreprises à l'époque n'avaient pu faire découvrir le coupable.

Au commencement de cette année, deux ballots de tulles disparurent encore successivement, le dernier il y a un mois à peine. D'autre part, des colis de moindre importance n'étaient pas arrivés à leur destination.

Le personnel de la gare était sur les dents. La brigade mobile, venue enquêter sur place, n'avait pu découvrir aucun indice, en dépit de longues et minutieuses investigations.

Un ballot de tulle disparaît encore

Dans la journée du mercredi 25 mai, un vol important était encore constaté. Une balle, contenant trois coupons de tulle filet, de 50 mètres chacun, d'une valeur de deux mille francs et d'un poids de 44 kilos, remise en gare par la maison Mélayers, de Caudry, pour être expédiée à Tours, avait encore subrepticement disparu.

Informés par M. Dubus, chef de gare, les gendarmes de Caudry ouvrirent tout de suite une rapide et minutieuse enquête, dont il convient de les féliciter, qui devait cette fois aboutir à des résultats. Au cours de leurs premières investigations, ils apprirent qu'un facteur de la gare avait remis un ballot à un camionneur pour le déposer chez un soldeur en tulles, le nommé Augustin Bricout, 43 ans, demeurant route de Ligny, à Caudry. Le camionneur, qui est absolument hors de cause, ne trouvant personne à l'adresse indiquée, avait déposé le colis chez un voisin de Bricout.

C'était là un renseignement précieux. En toute célérité, les gendarmes se rendirent chez le soldeur qui, entre temps, avait retiré le colis déposé chez son voisin. Ils le trouvèrent en train de tailler des rideaux dans les coupons de tulles pour les écouler sur les marchés des environs, qu'il fréquente comme marchand forain. Questionné sur la provenance de la marchandise, Bricout déclara aussitôt qu'il l'avait achetée à un facteur expéditionnaire de la gare du Nord, le nommé Hippolyte Avoine, 28 ans, qui habite avenue de la Gare, un baraquement installé par la Compagnie des chemins de fer du Nord.

Pressé de questions, le soldeur affirma en outre que Avoine était venu informer qu'il était chargé par le chef de gare de liquider un colis de tulles, refusé par le destinataire et en soulirance à la gare depuis quelque temps. Il en avait fait alors l'acquisition pour la somme de 500 fr. Le marchand donna d'autres détails à sa décharge. C'est ainsi qu'ayant demandé à qui il fallait verser le montant de l'acquisition, Avoine lui aurait répondu que c'était à lui-même que l'argent devait être remis, chargé qu'il était par son supérieur de l'encaissement. En terminant, Bricout assura que c'était la première affaire qu'il traitait avec Avoine et protesta de sa bonne foi, ne pouvant soupçonner, dit-il, que le tulle provenait d'un vol. Après avoir saisi la marchandise, les gendarmes invitèrent le marchand forain à se tenir à la disposition de la justice.

Le coupable est arrêté

En possession de tous ces renseignements les représentants de l'autorité se mirent à la recherche de Hippolyte Avoine, qu'ils trouvèrent en gare, au moment où il s'apprêtait à prendre le train de 18 h. 10, à destination de Cambrai. Amené dans un des bureaux de la gare, il ne tarda pas à passer des aveux complet. Il fut mis immédiatement en état d'arrestation. Conduit à la gendarmerie, au cours d'un nouvel interrogatoire, Avoine affirma qu'il était complètement étranger aux autres vols commis à la gare de Caudry. Il donne comme excuse de son acte, la gêne qui existait dans son ménage. Avoine, qui est marié, est père de trois enfants en bas-âge. Le coupable corrobora en tous points la thèse soutenue par le marchand forain, à savoir que ce dernier ignorait totalement que le tulle était le produit d'un vol.

Hippolyte Avoine était employé à la gare de Caudry depuis quatre années. Il était noté comme un agent actif et intelligent.

L'enquête, qui se continue, établira sans doute si l'affaire de vol d'aujourd'hui n'a pas de corrélations avec les précédentes.

En attendant, l'employé indélicat a été conduit jeudi matin à Douai, à la disposition du procureur de la République. En ce qui concerne Bricout, jusqu'alors, il n'est pas inquiété, mais sa version sera approfondie au cours des jours qui suivront.

Grande cérémonie sur la colline de Lorette

Le Maréchal Pétain a inauguré le monument élevé à la gloire du Général Maistre et du 21e Corps

Le souvenir du général MAISTRE et du 21e corps d'armée est inséparable du lieu où le comité d'érection, fondé immédiatement après la mort du vaillant homme de guerre, a voulu placer un Monument digne de sa mémoire et des hauts faits accomplis par ceux qui, sous ses ordres, se cramponnèrent pendant 15 mois à ce coin de terre qu'arrosa le sang de 30.000 des leurs.

Le Monument, dû au sculpteur Blondat, mort sans avoir pu assister à la consécration de son œuvre magistrale, est d'une grande simplicité. Le général Maistre regarde un soldat qui lui rend les honneurs; leurs regards communiquent et l'on sent le général confiant en son « poilu » et le soldat certain de son chef.

L'inauguration fut présidée par le maréchal Pétain, représentant le ministre de la Guerre. La cérémonie, préparée par le Comité de Lorette, se déroula en grande pompe, au milieu de flots de drapeaux tricolores, parmi une foule innombrable, une constellation de généraux, d'officiers supérieurs, d'officiers de tous grades, des notabilités les plus en vue.

La cérémonie

A 2 h. 30, l'Harmonie des Mines de Lens, sous la direction de M. Tournot, entama d'un style large la marche d'Hulda de César Franck. A l'arrivée du cortège officiel, la Fanfare des Mines de Béthune, dirigée par M. Delhaye, exécuta « Phrynis ». Les honneurs ont été rendus par une compagnie du 3e génie, commandée par le colonel Barthélémy. La Fanfare du 3e Génie, chef M. Leveau, joua la Marseillaise.

Derrière le maréchal Pétain accompagné de l'évêque d'Arras, viennent MM. Millerand, ancien président de la République ; Peyteral, préfet du Pas-de-Calais ; le général Serigny, président du monument au général Maistre ; Mme la générale Maistre et sa famille ; les généraux Gouraud, objet d'une belle manifestation, Aubert, Barbier, Colin, Debeney, Duport, Desolly de Cernet, Duflieux, Ferraud, Guillaumat, ancien ministre de la guerre, Locapelle, du 1er corps d'armée ; Le Roud, Mignot, Nudant, Nollet, anciens ministres de la guerre, Nessel, Pau, de Pouydraguin, Simon, de Saint-Just, député ; Tabouis, Vincendom, Barthélémy ; l'intendant général Deverre ; le sous-intendant Vincentint ; le colonel Laure ; les généraux Prax, Curé, Boyé, Pujol, Fried, Richard ; le lieutenant-colonel de Roquette du 6e chasseurs à cheval ; le colonel du 43e R. I. ; les ambassades des Etats-Unis, d'Italie, de Belgique, d'Espagne, de Pologne, de Yougoslavie sont représentées par des attachés militaires. Viennent ensuite MM. Stirn, sous-préfet de Béthune ; le sénateur Elby ; Barthélémy, directeur des Mines de Nœux ; Curvelette, directeur des Mines de Lens ; Brechet, ingénieur en chef des Mines de Lens ; Morin, directeur des Mines de Liévin ; les députés Deessein, de la Ferronnays ; Alexandre Georges, compositeur de musique ; Charles Henry, chef du cabinet du ministre de la Guerre ; Humbert, sénateur ; Laurent, directeur des Mines de Marles ; Marc Leclerc ; Jean Mercier, directeur des Mines d'Aniche ; Malatrey, directeur des Mines de Béthune ; Weiss, inspecteur des Mines ; Misoffe, député de Paris ; Lemelle, maire d'Arras ; Paris, conseiller général ; Bouffard et Chatelain, des anciens combattants ; le colonel anglais Goodland et Impen, etc...

(LIRE LA SUITE EN DEUXIEME PAGE)

Le parricide de Millonfosse a tenté de se suicider à la prison de Valenciennes

Le « Réveil » a relaté le terrible drame qui se déroula le mardi 15 mars dernier, dans la matinée, à Millonfosse.

Le sieur Pierre Bonnet, âgé de 26 ans, journalier, demeurant avec son père, Pierre-François, un cultivateur septuagénaire, à la ferme du Rieusart, à Millonfosse, assommait ce dernier à coups de sabot pour le voler.

Il avait fait, afin de laisser croire au passage d'un voleur, un trou dans la haie clôturant le jardin et mis le lit de son père en désordre.

Ensuite il s'était rendu comme de coutume à son travail.

A midi, il prévenait son beau-frère que, rentrant à la ferme pour dîner, il avait trouvé dans le fournil, le cadavre de son père.

Il assista, dans la soirée, impassible à l'autopsie de son père, que pratiqua M. le docteur de Lauweryns, médecin-légiste.

Son attitude parut étrange à M. Franqueville, juge d'instruction, qui le fit garder à vue.

Le lendemain, Bonnet avouait et racontait la scène du meurtre.

Samedi dernier, M. Franqueville renvoyait le parricide devant la Chambre des mises en accusation.

Dans la nuit de mercredi à jeudi, Pierre Bonnet, qui est toujours à la maison d'arrêt, a tenté de mettre fin à ses jours.

S'étant procuré, on ne sait dans quelles circonstances, un morceau de tôle, il tenta de se mutiler... Une hémorragie abondante se produisit.

Le Parquet fut immédiatement avisé de cette tentative de suicide.

M. le docteur de Lauwereyns, prévenu, se rendit à la prison pour examiner le blessé qui se trouvait très faible.

Il ordonna d'urgence son transfert à l'Hôtel-Dieu de Valenciennes, où le parricide est surveillé de très près.

Elle l'avait trompé... en 1874, il la tua en 1927

L'ancien cordonnier de Châteauvillain, Michel, 83 ans, arrêté sous l'inculpation de meurtre de sa femme, âgée de 76 ans, a avoué son crime. Il a déclaré qu'il avait tué sa femme pendant son sommeil et a ajouté qu'il avait agi par jalousie, son épouse l'ayant trompé... en 1874.

Les relations officielles franco-russes

M. TCHITCHERINE, Commissaire soviétique aux Affaires étrangères, qui vient de s'entretenir à Paris avec MM. Poincaré et Briand, relativement aux relations officielles entre la France et l'U. R. S. S.

La rupture des relations anglo-soviétiques

Aura-t-elle une répercussion grave sur notre politique avec Moscou ?

La rupture diplomatique anglo-soviétique est maintenant définitive.

Le réquisitoire par lequel M. Baldwin l'a justifiée se place uniquement sur le terrain politique. Il démontre, par des faits satisfaisants, qu'au lieu d'entreprendre des affaires, les organisations bolchevistes se sont transformées en foyers de propagande révolutionnaire et d'espionnage. La responsabilité de Moscou est mise en lumière de cette façon chez nos alliés les Anglais.

Selon certains, notre situation vis-à-vis des Soviets, doit être solidaire de celle de l'Angleterre ; selon d'autres, notre politique doit rester indépendante de celle de notre alliée et être conditionnée par des considérations exclusivement françaises, la situation n'étant pas la même à Paris qu'à Londres.

Enfin, on fait remarquer que notre politique envers l'U.R.S.S. dépend exclusivement semble-t-il : 1° De la correction des Soviets, en ce qui concerne le respect des usages internationaux et la non-intervention dans la politique intérieure ou extérieure de la France ; 2° De la loyauté des Soviets dans leurs rapports économiques avec la France ; 3° De leur honnêteté dans l'exécution des règlements à intervenir pour la consolidation de l'ancienne dette russe et l'indemnité des biens, des ressortissants français, spoliés en Russie.

Les diplomates russes auront un délai de 15 jours pour quitter l'Angleterre

Les ministres anglais se sont mis d'accord définitivement, sur la formule publique à donner à la rupture avec les Soviets.

Il apparaît comme vraisemblable que dès que la Chambre des Communes aura donné son approbation, le document diplomatique consacrant la rupture, sera mis en possession du gouvernement de Moscou, sans plus tarder, il sera rédigé dans des termes évidemment énergiques, mais sans mots superflus pouvant naturellement envenimer la situation.

Les relations étant coupées, les représentants diplomatiques et la mission commerciale des soviets cesseront immédiatement de fonctionner et seront désormais privés de l'immunité diplomatique et des privilèges y afférents.

Ils auront dix à quinze jours pour quitter d'une façon effective le territoire anglais, tandis que les représentants diplomatiques de Moscou seront rappelés. De leur côté, les représentants des sociétés assimilées à l'Arcos pourront rester en Angleterre, en se conformant aux lois du pays.

Il est évident que l'on peut déduire de la situation le fait qui sera ainsi établi que l'« Arcos » dégagée de la l'influence que l'on sait dans la représentation diplomatique et la mission commerciale, pourra reprendre les affaires sans qu'il lui soit possible désormais, de se livrer aux agissements qui sont la cause de la rupture, puisque n'étant préservée par aucune garantie diplomatique, elle tombera sous le coup de la législation anglaise commune.

On suppose qu'il ne sera pas nécessaire de remettre aux agents officiels russes les passeports, ni de recourir aux gestes qui sont de rigueur dans le cas différents d'ouverture d'hostilités entre deux pays.

La protestation soviétique

Le chargé d'affaires russe en Angleterre, en réponse aux déclarations de M. Baldwin, a communiqué une longue note de protestation où il dit notamment que rien ne prouve que le document mystérieux disparu des archives britanniques se soit jamais trouvé dans les locaux de l'« Arcos » où personne ne s'est livré, selon le diplomate, à l'espionnage militaire. La note ajoute :

« Ce qui a été dit à ce sujet ne constitue que des allégations sans fondement à la décision du gouvernement britannique de rompre les relations diplomatiques et commerciales portera un coup mortel au commerce anglo-soviétique.

Le but de la politique britannique semble avoir été de rendre les relations anglo-russes plus tendues et même d'arriver à une rupture complète.

La décision du gouvernement britannique d'abroger l'accord commercial de 1921, est non seulement une violation de l'article 13 dudit accord, mais est un acte arbitraire sans précédent dans l'histoire des relations internationales.

L'U. R. S. S. qui a toujours, même dans les circonstances difficiles, poursuivi une politique de paix, rejette sur le gouvernement britannique la responsabilité pleine et entière de toutes les conséquences possibles de la rupture ».

(LIRE LA SUITE EN DEUXIEME PAGE)

LES MAIRES DE FRANCE HOTES DE L'ANGLETERRE

Les maires et les mairesses de Calais, Boulogne, Le Touquet, et d'autres personnalités représentatives françaises, dont le secrétaire général de l'Association France-Grande-Bretagne, sont arrivés à Douvres hier après-midi.

Une réception officielle a été donnée en leur honneur par le maire et la municipalité de Douvres.

Lord Derby, président de l'Association France-Grande-Bretagne, leur a adressé un message de bienvenue.

L'HORRIBLE CRIME DE LE QUESNOY

Grigolato, l'assassin présumé du receveur d'enregistrement Renard, sera extradé aujourd'hui

Le 21 décembre 1926, un crime horrible et lâche était commis en la petite ville si calme de Le Quesnoy, dans l'arrondissement d'Avesnes.

Un brave et honnête fonctionnaire à qui toute une vie de dévouement avait valu l'estime de tous, M. Joseph Renard, receveur d'enregistrement, demeurant 11, rue du Maréchal Joffre, était retrouvé, dans sa chambre du 1er étage, baignant dans une mare de sang.

Le malheureux avait le crâne fracassé par trois coups d'un instrument contondant. Par un horrible surcroît de précaution, l'assassin avait poussé la cruauté jusqu'à étrangler le malheureux qui n'était plus qu'un cadavre, avec une corde que l'on retrouva autour du cou, entrée dans les chairs tuméfiées.

L'enquête menée par M. Dupuich, Procureur de la République, à Avesnes, suivit son cours.

Besogne ardue, car on ignorait tout de l'assassin et le receveur n'avait pas été volé, d'apparence du moins. Pourtant, tout laissait supposer que le vol était le mobile du crime et que si l'assassin n'avait rien dérobé, c'est qu'un bruit extérieur lui avait fait prendre la fuite.

Petit à petit, les soupçons se précisaient sur un certain Grigolato, de réputation douteuse et que l'on avait vu rôdant dans les environs de la maison du crime, les jours précédant le meurtre. Ces soupçons, bientôt, devenaient même une presque certitude.

Le portrait de Sante Grigolato, sur la carte d'identité qui a été saisie par la police à Gilly (Belgique), peu après le départ pour la Hollande, de l'assassin présumé en décembre dernier

Se sachant recherché, l'homme prit la fuite. Et ce fut alors une poursuite acharnée à laquelle collaborèrent toutes les polices du Nord de la France, de Belgique et de Hollande.

Entre les mailles du filet tendu à la frontière Franco-Belge, Grigolato réussit à se faufiler.

En Belgique, il erra quelque temps, et, malgré toutes les recherches, parvint à se cacher. On verra par ce qui suit, comment il fut arrêté.

Arrêté en Hollande

En janvier, Grigolato franchissait la frontière Hollandaise. Mais il était sans ressource et ne tardait pas à se faire pincer.

Le 16 janvier, nous pouvions écrire :

« Dimanche matin, dans la banlieue d'Amsterdam, un individu suspect était aperçu rôdant dans les dépendances d'une ferme, par un policier. Interpellé, le rôdeur n'était que l'Italien recherché, répondit qu'il cherchait des florins qu'il avait perdus. Conduit au commissariat, l'étranger fut soumis à un examen sévère et on s'aperçut que « » signalement répondait point par point à celui de l'assassin du Quesnoy, transmis par la justice française.

L'Italien, qui était sans le sou, ou presque, fut remis entre les mains de inspecteurs de la police judiciaire.

Il nia d'abord, mais finit par reconnaître qu'il était bien l'homme recherché. Avec la dernière énergie, il affirma cependant ne rien savoir de l'assassinat qu'on lui reprochait.

Inutile de dire que ses dénégations ne suffirent pas pour le faire mettre en liberté. »

Et le lendemain nous précisions :

« La nouvelle tant attendue, de l'arrestation de l'Italien Grigolato, l'auteur présumé du crime de Le Quesnoy a été accueillie par la population quercitaine et dans toute la région avec la plus vive satisfaction.

Enfin, on respire !...

L'homme qu'on disait insaisissible a fini par se faire pincer.

Il est allé plus loin qu'on ne le sait certes ; mais il est maintenant pris, bien pris... et n'échappera pas à son destin.

Interrogé par la police hollandaise, Grigolato a nié énergiquement être l'auteur de l'assassinat.

Les mots cependant ne suffisent pas. En l'occurence, il faut prouver, et il semble bien, en raison des charges accablantes qui pèsent sur lui, que ce ne sera pas là pour l'Italien tâche facile. »

Les gendarmes attendront l'assassin à Blanc-Misseron

Les formalités de l'extradition ont demandé un certain temps. Mais aujourd'hui l'heure est venue pour Grigolato de s'expliquer nettement.

De notre correspondant de Bruxelles, nous recevons en effet la nouvelle suivante :

« L'Italien Grigolato Santo arrêté le 15 janvier en Hollande sera remis vendredi à 13 heures, aux mains des autorités françaises à la frontière, à Blanc-Misseron. Cet individu est coupable du meurtre d'un receveur d'enregistrement à Le Quesnoy. »

La gendarmerie qui est toujours délégué en pareil cas devra conduire Grigolato à Avesnes. Nul doute que très prochainement le Parquet de cette ville ne fasse procéder en présence de l'Italien à une reconstitution de la scène du crime à Le Quesnoy.

Grigolato, devant les charges accablantes qui pèsent sur lui, avouera-t-il son horrible forfait ?... C'est le secret de demain.

En tout cas, la population de Le Quesnoy apprendra avec un soupir de soulagement l'extradition du redoutable Italien.

LE TEMPS D'AUJOURD'HUI

Nuageux, vent nord-est 4 à 6 mètres. Température minimum 8°.

Volera-t-on couramment d'Europe en Amérique ?

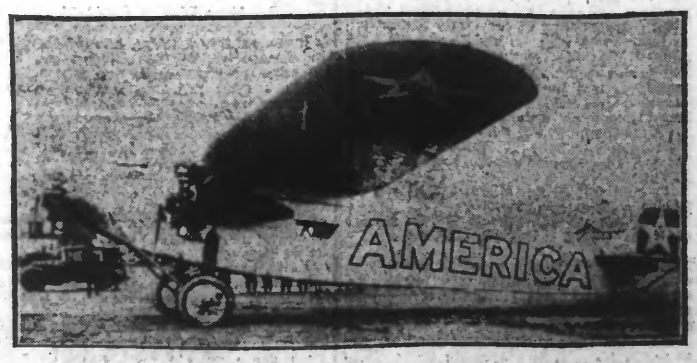

L'appareil « America » avec lequel l'aviateur Byrd va essayer de traverser l'Atlantique pour étudier les possibilités d'une ligne aérienne